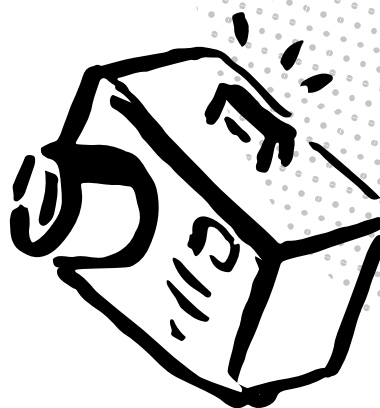




LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

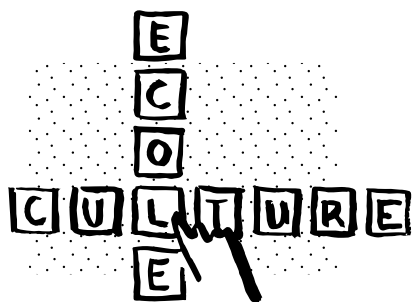
AIDE-MÉMOIRE À L'INTENTION
DES ORGANISMES CULTURELS

1^{RE} - 11^E



LA CULTURE ET L'ÉCOLE:

deux univers avec leurs spécificités,
mais aussi et surtout avec de nombreux points de rencontre !



L'AIDE-MÉMOIRE

Cet aide-mémoire s'adresse **aux artistes et aux institutions culturelles**. Il vise à faciliter la préparation d'un dossier pédagogique en lien avec une activité culturelle, adapté aux attentes de l'école obligatoire et en phase avec le Plan d'études romand.

Vous y trouverez de nombreux conseils pour fournir au corps enseignant toutes les informations dont il a besoin et ainsi favoriser **une collaboration riche et constructive**. En effet, qui est mieux placé que le créateur pour proposer des pistes de réflexion autour de son œuvre !

LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Dans une formulation claire et synthétique, le dossier pédagogique s'adresse **uniquement aux enseignant-e-s**. Il vise à éveiller la curiosité, guider et accompagner le corps enseignant et ses élèves. Il peut adopter une ligne graphique libre et personnalisée propre à l'acteur-trice culturel-le et fournir des compléments à l'intention des élèves (illustrations, fiche d'activités, etc.).

A titre indicatif, un dossier de 10 pages max, y compris d'éventuelles annexes, est parfaitement suffisant.

LEXIQUE

L'ACTEUR ET L'ACTRICE CULTUREL-LE

Les professionnel-le-s de la culture qui organisent et/ou interviennent durant l'activité culturelle: artiste indépendant-e, compagnie, institution ou entreprise culturelle, médiateur-trice culturel-le ou scientifique, etc.

L'OFFRE CULTURELLE

Le contenu culturel et artistique proposé par l'acteur-trice culturel-le: spectacle, film, exposition, etc.

L'ACTIVITÉ DE MÉDIATION CULTURELLE

L'activité ou le dispositif d'accompagnement proposé par l'acteur-trice culturel-le pour faciliter l'accès et la compréhension de l'offre culturelle de l'élève: visite commentée, atelier pratique ou créatif, rencontre avec l'artiste ou l'équipe artistique, visite des décors et/ou des coulisses, projet participatif, etc.



LE DOSSIER

PRÉSENTATION



- **TITRE DE L'OFFRE**
- **ANNÉES SCOLAIRES CONCERNÉES**
Cf. explication des années p. 7
- **DOMAINE ARTISTIQUE CONCERNÉ**
- **BREF RÉSUMÉ** 500 caractères max.
- **DURÉE**

- **DESCRIPTION** 500 caractères max.
- **DURÉE**

- **DATES ÉVENTUELLES**

- **CONTACT**

Personne de contact, adresse, courriel, site internet, numéro de téléphone

- **ACCÈS**

Si hors de l'école : plan d'accès et indications sur les transports publics.

Si dans l'école : type de lieu d'accueil nécessaire (salle de classe, aula, sport, etc.).



Ces informations sont à répartir sur une à deux pages.

CONTENU



1 **L'ACTEUR ET L'ACTRICE CULTUREL·LE**



2 **L'OFFRE CULTURELLE**

3 **L'ACTIVITÉ DE MÉDIATION CULTURELLE (SI PROPOSÉE)**



4 **LA PRÉPARATION DES ÉLÈVES**

5 **DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES**





1. L'ACTEUR ET L'ACTRICE CULTUREL·LE*

Se présenter, décrire son parcours professionnel et/ou ses activités et présenter les artistes intervenant·e·s (par ex. médiation, distribution, etc.). Des liens peuvent être proposés vers une plaquette officielle, un dossier de presse, un site web, un teaser vidéo ou audio.



2. L'OFFRE CULTURELLE*

Décrire les grandes lignes de l'offre culturelle, son historique et/ou le contexte nécessaire à sa bonne compréhension. Des liens peuvent être proposés vers une plaquette officielle, un dossier de presse, un site web, un teaser vidéo ou audio précisément en lien avec le projet. S'ajoutent également l'histoire ou la trame d'un spectacle, le programme musical d'un concert, le synopsis d'un film, la biographie d'un·e artiste exposé·e, la description d'un mouvement artistique, la présentation d'une exposition, etc.



3. L'ACTIVITÉ DE MÉDIATION CULTURELLE* (SI PROPOSÉE)

Décrire le type d'activité de médiation culturelle, son déroulement ou ses différentes étapes éventuelles et annoncer les modalités organisationnelles (tenue, matériel nécessaire, etc.).



4. LA PRÉPARATION DES ÉLÈVES*

Formuler des questions et/ou des thématiques ainsi que des pistes d'activités pour permettre à l'enseignant·e de préparer les élèves à ce qu'ils vont vivre. Il est recommandé de mentionner le vocabulaire spécifique et les notions en lien avec l'offre culturelle. Proposer également des pistes et/ou des outils pour prolonger l'expérience culturelle.

Les activités doivent être diversifiées (activité de découverte, démarche d'enquête, débat, mise en situation, etc.) et adaptées à l'âge des élèves. Il s'agit de donner quelques pistes synthétiques, la planification finale étant laissée à l'enseignant·e. Indiquer si l'activité se fait avant - et si elle est indispensable le cas échéant, après l'offre culturelle ou les deux. Des liens vers des ressources externes peuvent être indiqués.



5. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Tous les liens, documents et/ou compléments qui n'ont pu figurer aux points précédents peuvent être proposés ici. Il peut s'agir par exemple d'un corpus d'images pour usage en classe ou de documents à l'intention des élèves. Pour les fiches à imprimer, privilégier la mise en page noire et blanche, veiller à utiliser une police suffisamment grande, laisser des espacements et mettre librement à disposition le document word pour que l'enseignant·e puisse modifier la fiche en fonction de ses besoins.

* Liens avec le PER conseillés dans ces chapitres.

LE PLAN D'ÉTUDES ROMAND (PER)

Le Plan d'études romand (PER) est l'outil de référence du corps enseignant. Il définit notamment les objectifs d'apprentissage des élèves romands tout le long de leur cursus scolaire obligatoire. **L'expérience culturelle représente une opportunité unique pour travailler certains des objectifs d'apprentissage.** En indiquant ces derniers, l'expérience culturelle sera valorisée et s'intégrera dans le parcours éducatif global de l'élève.

QUELQUES CONSEILS

Cibler les objectifs pertinents.
Env. 3 objectifs par chapitre suffisent.

Pour l'offre culturelle: opter pour des objectifs de la formation générale ou des domaines disciplinaires qui concernent les thèmes abordés ou traités.

Pour l'activité de médiation culturelle et la préparation des élèves: sélectionner des objectifs liés aux capacités transversales et la formation générale relatifs aux compétences stimulées et développées par l'élève durant l'activité.

Contextualiser les objectifs du PER à l'offre culturelle.

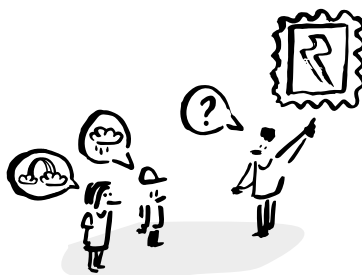
Mentionner la référence pour retrouver facilement la source:

ex : FG 36

FG = formation générale

3 = cycle 3

6 = axe thématique concerné



Le PER est organisé en trois axes :

- DOMAINES DISCIPLINAIRES
- FORMATION GÉNÉRALE
- CAPACITÉS TRANSVERSALES

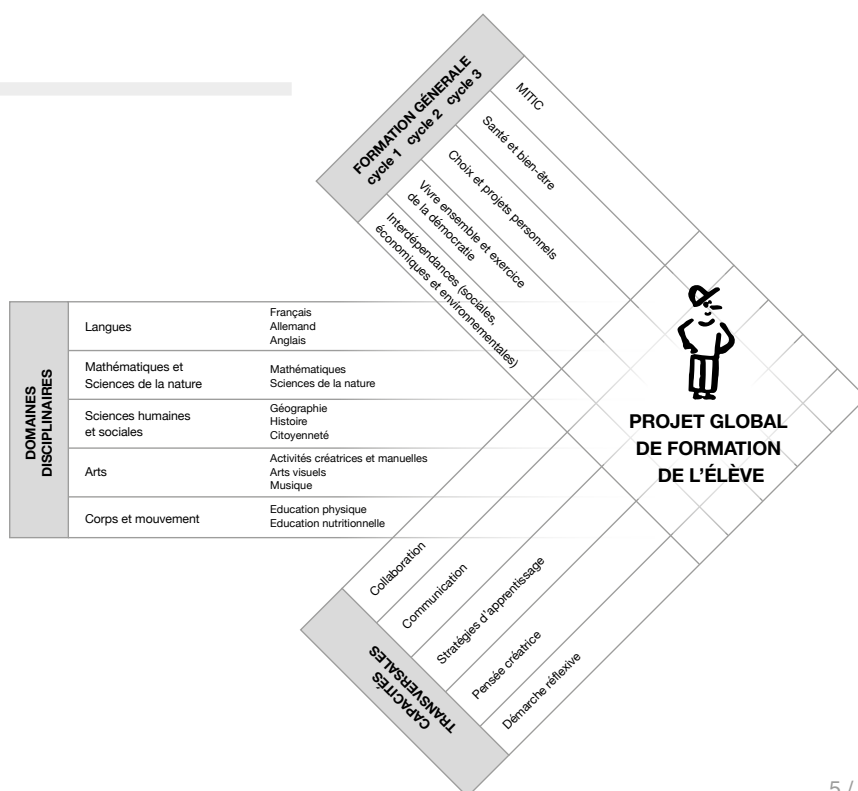
Les objectifs sont définis pour chacun des trois cycles de la scolarité obligatoire.

Accessible en ligne sur :
www.plandetudes.ch/per

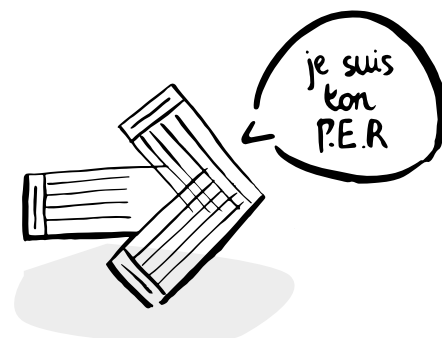
EXEMPLE DE FORMULATION

Avant, durant ou au plus tard à la fin de la visite de l'exposition/du spectacle, l'élève sera amené-e à :

- respecter les règles de vie du cadre scolaire dans un environnement différent (le musée de.../ le théâtre de...) :
FG 14-15
- comparer son opinion à celle des autres lors de la discussion avec les comédien·e·s à la fin du spectacle : démarche réflexive



QUELQUES OBJECTIFS UTILES



FORMATION GÉNÉRALE

MITIC: médias, images, technologies de l'information et de la communication

Exercer un regard sélectif et critique (FG 11); décoder la mise en scène de divers types de messages (FG 21); exercer des lectures multiples dans la consommation et la production de médias et d'informations (FG 31).



Choix et projets personnels

Planifier, réaliser et évaluer un projet en développant sa créativité et son originalité ou en prenant en compte l'avis des autres (FG 23); construire un projet à visée scolaire ou professionnelle en s'informant de manière active sur des secteurs variés, en identifiant ses goûts, ses intérêts (FG 33).

Vivre ensemble et exercice de la démocratie

Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social en recherchant les raisons des différences et des ressemblances entre diverses cultures (FG 35); expliciter les règles de comportement, les droits et les devoirs de chacun (FG 25-26); participer à la construction de règles facilitant la vie (FG 14-15).

Interdépendances sociales, économiques et environnementales

Prendre une part active à la préservation d'un environnement viable en développant des attitudes responsables face aux déchets, la distribution et la consommation (FG 36); analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine (FG 26-27).

Identité

Exprimer et partager ses préférences, ses goûts et ses champs d'intérêt (FG 18).

Santé et bien-être

Identifier des émotions et des sentiments en développant un vocabulaire spécifique (FG 12); prendre conscience de ses qualités, aptitudes, intérêts personnels (FG 32).

CAPACITÉS TRANSVERSALES

Collaboration

Manifester une ouverture à la diversité culturelle et ethnique; identifier ses perceptions, ses sentiments et ses intentions; reconnaître son appartenance à une collectivité; échanger des points de vue; confronter des points de vue et des façons de faire; participer à l'élaboration d'une décision commune et à son choix; entendre et prendre en compte des divergences; élaborer ses opinions et ses choix; articuler et communiquer son point de vue.

Communication

Adopter une attitude réceptive; identifier différentes formes d'expression orale, écrite, plastique, musicale, médiatique, gestuelle et symbolique; dégager des liens entre ses acquis et ses découvertes; formuler des questions.

Pensée créatrice

Identifier et exprimer ses émotions; identifier et apprécier les éléments originaux d'une création; faire une place au rêve et à l'imaginaire; exprimer ses idées sous de nouvelles formes; accepter le risque et l'inconnu; se libérer des préjugés et des stéréotypes.

Démarche réflexive

Explorer différentes options et points de vue; comparer son opinion à celle des autres; faire une place au doute et à l'ambiguïté; cerner la question, l'objet de la réflexion; cerner les enjeux de la réflexion; renoncer aux idées préconçues.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES


LE SYSTÈME SCOLAIRE ROMAND

CYCLE 1 - PRIMAIRE



Année scolaire Harnos	Âge Moyen
1 ^e	4-5 ans
2 ^e	5-6 ans
3 ^e	6-7 ans
4 ^e	7-8 ans

CYCLE 2 - PRIMAIRE



Année scolaire Harnos	Âge Moyen
5 ^e	8-9 ans
6 ^e	9-10 ans
7 ^e	10-11 ans
8 ^e	11-12 ans

CYCLE 3 - SECONDAIRE



Année scolaire Harnos	Âge Moyen
9 ^e	12-13 ans
10 ^e	13-14 ans
11 ^e	14-15 ans

STRUCTURES CANTONALES

Ces structures renseignent sur les possibilités de promotion et/ou de soutien.

GENÈVE

École&Culture
<https://edu.ge.ch/site/ecoletculture>
ecoleculture@etat.ge.ch
022 546 66 60
-
VAUD
Culture-École
www.vd.ch/culture-ecole
culture-ecole@vd.ch
021 316 07 68

VALAIS

Étincelles de Culture
www.etincellesdeculture.ch
sc-etincelles@admin.vs.ch
027 606 45 98
-
NEUCHÂTEL
Service de la culture
www.ne.ch/culture
service.culture@ne.ch
032 889 69 08

FRIBOURG

Culture & Ecole
www.cultureecole.ch
(accès public sans login,
cliquer sur « continuer
sans se connecter »)
fribourg-culture@fr.ch
026 305 12 81

JURA

Office de la culture
www.jura.ch
secc.occ@jura.ch
032 420 84 00

BERNE FRANCOPHONE

Culture et école
www.erz.be.ch
(cliquer sur « culture »,
puis « encouragement des
activités culturelles », puis
« médiation culturelle »)
mediationculturelle@be.ch
031 633 83 11

IMPRESSUM

Coordination : Marion Rime et Myriam Valet

Remerciements : Groupe de travail intercantonal sur l'accès à la culture, ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur contribution et leur regard au sein des services cantonaux de la culture et de l'enseignement, des HEP et des institutions culturelles.

Graphisme et illustration : Justine Garnier

Été 2021

